



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les pensionnés qu'à titre exceptionnel, le versement des pensions de retraite et de réversion prévu pour janvier 2025 sera effectué de manière anticipée. Ce paiement commencera le mardi 24 décembre 2024 à partir de 8h00 sur toute l'étendue du territoire national et se déroulera selon le calendrier ci-après :

Au siège de la Direction Générale à Kouléwondy, Kaloum

- Journée du mardi 24 décembre 2024 : paiement des retraités des banques, des compagnies d'assurances, de la SOTELGUI, de la CNSS, du syndicat des retraités et des sociétés minières (ACG Conakry, CBK Conakry et CBG Conakry)
- Journée du jeudi 26 décembre 2024 : paiement des retraités et des Invalides
- Journée du vendredi 27 décembre 2024 : paiement des pensions de réversion
- Journée du lundi 30 décembre 2024 : paiement des retardataires.

Dans les Agences et Antennes préfectorales : du mardi 24 décembre au lundi 30 décembre 2024.

En ce qui concerne l'Agence de Matoto :

- Journée du mardi 24 décembre 2024 : lot 1 et lot 2
- Journée du jeudi 26 décembre 2024 : suite lot 2 et lot 3
- Journée du vendredi 27 décembre 2024 : suite lot 3 et lot 4
- Journée du lundi 30 décembre 2024 : suite lot 4, retardataires et fin de programme à Matoto.

Les pensionnés dont le paiement se fait par virement bancaire, téléphonie mobile ou Cash Minute sont invités à se rendre dans leurs banques ou à vérifier leurs comptes de téléphonie mobile à partir du mardi 24 décembre 2024 pour percevoir leurs pensions de retraite.

La Direction Générale de la CNSS sait compter sur la bonne compréhension de l'ensemble des pensionnés.

Conakry, le 18 décembre 2024

Le Directeur Général



Bakary SYLLA

